

ADAL | Organisme de certification

L'ALUMINIUM LAQUÉ QUALIMARINE, DE NOUVELLES PERFORMANCES ANTICORROSION

Qualimarine, un certificat qui garantit la qualité anticorrosion des aluminiums laqués

Pour toutes activités, notamment l'architecture et le bâtiment

Un organisme certificateur agréé par le COFRAC.

L'assurance d'une qualité supérieure. 65 millions de m² certifiés en 2022

Créée en 2001 (après quatre années de R&D) pour mettre fin à la corrosion filiforme des ouvrages en aluminium laqués, en particulier les menuiseries confrontées à des environnements exposés (littoraux, zones industrielles ou urbaines, etc.), "la certification Qualimarine est assurément la solution la plus complète du marché", rappelle Mélanie Grammaticopoulos, déléguée générale de l'ADAL.

En France, c'est en effet l'ADAL (Association pour le développement de l'aluminium anodisé ou laqué), organisme certificateur sans but lucratif fondé en 1965, qui délivre le certificat Qualimarine selon la norme ISO/CEI 17065 (accréditation n°5-0008 portée sur www.cofrac.fr). En élaborant des documents techniques et en finançant des programmes d'études et de recherche, l'ADAL a pour objet de préserver, valoriser et promouvoir la qualité des traitements de surface de l'aluminium tels que le thermolaquage.

DE NOUVELLES PERFORMANCES

Au terme de trois années d'études techniques et scientifiques, Qualimarine est désormais en mesure d'accompagner les acteurs de la filière dans la qualification des performances des matériaux utilisés pour favoriser la décarbonation des



Traitement chimique (HBS France Courmelles).

menuiseries. Cette étude d'ampleur visait à tester les nouvelles solutions afin de certifier la qualité des alliages qu'ils soient primaires, recyclés issus des chutes de production ou recyclés à partir de produits en fin de vie.

En parallèle, Qualimarine a encore relevé le niveau d'exigences en sollicitant la matière laquée à des atmosphères très sévères pendant des durées d'exposition beaucoup plus importantes qu'auparavant. "La condition sine qua non de la transition était de rassurer le marché sur le maintien des performances, de manière concrète." C'est chose faite : les essais de corrosion accélérée sont passés

de 1 000 heures d'exposition à 1 440 heures, "une durée associée aux catégories de corrosivité C4 classe très élevée et C5 classe élevée dans la norme ISO 12944-6", indique Mélanie Grammaticopoulos.

RECOMMANDÉE DANS LES NORMES

En termes de prescription pour les applications architecturales, Qualimarine répond en tous points aux exigences de la norme NF EN 12206-1 relative au thermolaquage de l'aluminium.

La norme NF P24-351, quant à elle, recommande expressément la solution Qualimarine pour la protection des menuiseries métalliques contre la corrosion, tout comme les normes métiers NF DTU 36.5 et NF DTU 33.1. Ces gages de confiance démontrent la performance et la fiabilité des process utilisés par les industriels certifiés.

Via des audits inopinés, chaque étape de la chaîne qualité Qualimarine, jusqu'aux produits finis, est contrôlée par un organisme indépendant, spécialiste de l'ingénierie des matériaux et des ouvrages. Quant au comportement en service, la tenue à la corrosion des produits Qualimarine est prouvée par plus de 20 ans d'expérience. ■

CONTACT

Mélanie GRAMMATICOPOULOS

17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 Paris
Tél. 01 45 05 70 80
contact@adal-aluminium.fr
www.adal-aluminium.fr



[1] Cabine de poudrage (Nord Alu Laquage). [2] Contrôle des process (Multilaque).